

## Foyer Socio-éducatif du collège Armorin

### Le FSE, c'est quoi ?

C'est une association de type « loi 1901 » regroupant les élèves qui le souhaitent, leurs parents, des personnels du collège.

### À quoi sert-il ?

Le FSE participe à l'amélioration des conditions d'accueil des élèves. Il facilite l'organisation d'activités artistiques, culturelles de solidarité ou ludiques. Il contribue à l'amélioration de l'environnement scolaire des élèves.

Il peut subventionner des clubs (Radio, ArchijeuX, l'Atelier, club Makers...), Il permet le fonctionnement du Foyer (babyfoot, raquettes de ping-pong, espace détente, jeux de société...)

Il aide le collège à financer sorties et voyages.

Il gère les photos de classe.

### Comment fonctionne-t-il ?

Avec un bureau, un conseil d'administration comme dans toutes les associations. L'Assemblée Générale a lieu en début d'année scolaire, parents et élèves y sont invités.

### Comment adhérer ?

Les ressources du FSE sont constituées des cotisations des familles adhérentes et du produit d'actions menées. La cotisation est de 8 euros pour l'année scolaire 2025-2026 (14 euros si fratrie). Si l'adhésion est encouragée, les familles ont le libre choix d'adhérer.

### Bulletin de participation financière au FSE pour la rentrée 2026-2027 :

Je, soussigné, .....responsable de

l'élève(s).....en classe de .....

Verse la somme de 8 euros  14 euros  Dons : .....euros   
 Par chèque  En espèce

Date :

signature :

## Foyer Socio-éducatif du collège Armorin

### Le FSE, c'est quoi ?

C'est une association de type « loi 1901 » regroupant les élèves qui le souhaitent, leurs parents, des personnels du collège.

### À quoi sert-il ?

Le FSE participe à l'amélioration des conditions d'accueil des élèves. Il facilite l'organisation d'activités artistiques, culturelles de solidarité ou ludiques. Il contribue à l'amélioration de l'environnement scolaire des élèves.

Il peut subventionner des clubs (Radio, ArchijeuX, l'Atelier, club Makers...), Il permet le fonctionnement du Foyer (babyfoot, raquettes de ping-pong, espace détente, jeux de société...)

Il aide le collège à financer sorties et voyages.

Il gère les photos de classe.

### Comment fonctionne-t-il ?

Avec un bureau, un conseil d'administration comme dans toutes les associations. L'Assemblée Générale a lieu en début d'année scolaire, parents et élèves y sont invités.

### Comment adhérer ?

Les ressources du FSE sont constituées des cotisations des familles adhérentes et du produit d'actions menées. La cotisation est de 8 euros pour l'année scolaire 2025-2026 (14 euros si fratrie). Si l'adhésion est encouragée, les familles ont le libre choix d'adhérer.

### Bulletin de participation financière au FSE pour la rentrée 2026-2027 :

Je, soussigné, .....responsable de

l'élève(s).....en classe de .....

Verse la somme de 8 euros  14 euros  Dons : .....euros   
 Par chèque  En espèce

Date :

signature :



**ARMORIN**  
CITÉ SCOLAIRE - CREST

**ARMORIN**  
CITÉ SCOLAIRE - CREST